

Déclaration préalable à la CAPD du 27 mai 2021

Cette déclaration préalable ne sera pas lue en propos liminaire à la CAPD et seulement versée au compte-rendu. À ce titre, nous continuons d'indiquer notre opposition à ce qui relève d'une entrave au dialogue social.

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD va traiter des refus de temps partiel... Nous y reviendrons plus loin dans notre déclaration.

Nous souhaitons, une fois n'est pas coutume, débiter cette déclaration, en interpellant la plus haute responsable de notre institution dans le département sur la terrible réalité que vivent un nombre important des élèves et de personnels dont elle a, en dernière analyse, la responsabilité.

D'abord, en évoquant l'insupportable politique migratoire que mène le gouvernement et qui a des conséquences très concrètes dans nos écoles, pour nos élèves.

Nous n'acceptons pas que la force publique, « instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée » soit utilisée :

- contre la justice, comme ce fut le cas, le mercredi 19 mai. Lorsque des organisations syndicales relaient que « le problème de la police, c'est la justice », celles-ci se déshonorent et mettent en danger le principe même de la séparation des pouvoirs.

Le SNUipp-FSU 72 tient à publiquement dénoncer une telle dérive antidémocratique...

Pire encore, le ministre de l'Intérieur s'est rendu à cette manifestation... Le mélange des genres est total et jette une lumière crue sur le pouvoir exorbitant qu'à aujourd'hui la police, face au politique,

- mais également contre l'intérêt premier d'enfants scolarisé-es, qui vivent dans la terreur d'être expulsé-es. Nous voulons ici exprimer notre profonde indignation puisqu'aucun-e responsable de notre institution scolaire ne s'exprime publiquement à ce sujet. Il y a des silences qui doivent interroger...

Le SNUipp-FSU avec le Réseau Éducation Sans Frontières, avec la Ligue des droits humains, avec la CIMADE et avec tous les citoyen·nes continuera inlassablement à s'opposer par tous

les moyens légaux, aux expulsions et autres traitements indignes d'une République sociale et démocratique. Avec ses partenaires, notre organisation, largement majoritaire au sein de la profession, continuera également à dénoncer la façon dont l'État interrompt brutalement la scolarisation de jeunes, au prétexte, qu'un jour, elles et ils deviennent majeur·es. Les conséquences psychosociales, sociétales et économiques d'un tel fonctionnement sont elles aussi indignes et celles et ceux qui prennent ces décisions devraient avoir honte. Honte de priver des jeunes de leur avenir, honte des dégâts causés et honte au regard des terribles épreuves que tout cela entraîne.

Nous n'acceptons pas plus que le chef d'établissement du lycée Washington-Touchard du Mans, ne soit pas suspendu de ses fonctions, au moins à titre conservatoire, tant témoignages qui pèsent contre lui sont accablants et tant les faits décrits par les personnels et les élèves sont insupportables à tous égards.

En effet, par ses agissements, connus des services de l'Éducation Nationale, ce proviseur met en danger l'intégrité psychologique et physique des élèves comme des personnels.

Là encore, le silence de la chaîne hiérarchique dont vous êtes, Madame la Directrice Académique, la représentante dans le département nous interroge.

Quelle société prétend-on défendre, quelles futures citoyennes et quels futurs citoyens croit-on éduquer quand pareils faits se poursuivent dans une impunité quasi totale ?

Face à une telle situation, heureusement, le ministre de l'Éducation Nationale, lui agit, en promulguant :

- un décret au journal officiel « modifiant diverses dispositions du code de l'éducation relatives aux Palmes académiques »¹ qui va résoudre bien des problèmes des élèves et des personnels puisqu'il consiste à redéfinir la largeur « ruban moiré violet de 37 mm »...

Il manque des remplaçant·es partout, une immense majorité des personnels ne sont toujours pas vaccinés, en présentiel comme en distanciel, pour les écoles et les personnels c'est le « démerdentiel » permanent... Et le ministre se préoccupe des fanfreluches et colifichets institués... Par un tristement célèbre tyran...

- et une circulaire sur les « règles de féminisation dans les actes administratifs du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et les pratiques d'enseignement ».

Là encore, notre ministre, à la célérité légendaire quand il s'agit de promulguer des textes indispensables plutôt que de s'occuper de résoudre les problèmes réelles de l'École, franchit à nouveau allègrement ce que l'on nomme le « mur du çon » !

1 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043475451>

Alors que rien de concret n'est impulsé sur l'égalité professionnelle ni même sur l'égalité filles/garçons, le vaillant et courageux ministre s'en prend... À l'écriture inclusive et publie une circulaire interdisant l'usage du point médian et l'accord de proximité. Pour le SNUipp-FSU, tout cela constitue un écran de fumée aux vrais problèmes de l'école et démontre la vision profondément réactionnaire d'un ministre qui, agissant ainsi, participe de l'invisibilisation des filles et des femmes.

Le SNUipp-FSU 72 le clame haut et fort ! La langue française, notre langue, appartient à toutes celles et tous ceux qui la parlent et l'utilise, et non à quelques réactionnaires, conservateur-es d'une future langue morte... Depuis plusieurs années, nous utilisons quotidiennement l'écriture non sexiste et force est de constater que son usage se banalise, permettant ainsi de faire reculer le sexisme et le patriarcat si pesant et si violent, dans notre société.

C'est en ce sens que notre organisation informe et continuera d'informer les personnels, à la lumière des recherches sur le sujet, sur ce qu'est réellement l'enseignement égalitaire de la langue et en quoi il contribue à promouvoir l'égalité filles/garçons à l'école. Nous le redisons avec force et conviction : **le masculin ne doit plus jamais l'emporter sur le féminin.**

Oui, le point médian existe. Il est utilisé et il le sera de plus en plus... D'ailleurs, nous remercions ce ministre qui légifère plus vite que son ombre, de l'avoir mieux fait connaître !

Quant à la circulaire qui indique que les « *promoteurs de l'écriture inclusive [qui] violente[raient] les rythmes d'évolution du langage selon une injonction brutale, arbitraire et non concertée, qui méconnaît l'écologie du verbe* »...

Nous rappelons que la violence existe dans ce pays et qu'elle est là, tout autour de nous pour peu que l'on soit un tant soit peu à en prise avec le monde réel, car :

- les hommes violentent les femmes avec plus de 40 féminicides² depuis le début de l'année 2021,
- les entreprises du CAC40 violentent
 - les salarié·es en engrangeant des bénéfices record tout en licenciant à tour de bras,
 - la planète en poursuivant une logique productiviste et consumériste,
- des membres des forces de l'ordre violentent manifestant·es, migrant·es, lycéen·nes, ...
- un ministre violente l'école depuis 4 ans et que les personnels et les élèves en souffrent,
- en Sarthe, un proviseur violente élèves et personnels en toute impunité³,

2 en France depuis le 1er janvier 2021

3 Les faits indiqués sont étayés, recoupsés, et avérés et la FSU 72 poursuit ses démarches

- les PIALs violentent les AESH en dégradant leurs conditions de travail et violentent les élèves porteur·r·euse·s de handicap en mutualisant leurs heures d'aide.

C'est dans cette société, profondément injuste et violente, d'abord envers des enfants et des femmes que des enseignant·es font une demande de temps partiel.

Or, c'est bien la politique de gestion des personnels, à la fois au niveau national et au niveau académique qui engendre les profondes difficultés dans lesquelles sont plongées notre profession.

Conditions de travail de plus en plus dégradées : salaires en baisse via le gel du point d'indice⁴ depuis 2010, absence de formation continue par les apports de la recherche et en toute indépendance de la hiérarchie, formation initiale aujourd'hui mise en pièce, évaluations inutiles et chronophages imposées, suppression des PMC, fermetures de classes comme s'il en pleuvait, « dédoublements »⁵ non financés et non évalués, et tant d'autres mesures délétères qui s'accumulent sans l'horizon d'une seule amélioration... Et puis, depuis plus d'un an maintenant, il y a ce fameux « démerdentiel » qui fait des enseignant·es des inventeuses et inventeurs de solutions face... À l'impossible ! Face au manque criant de moyen, de formation et face, au déni de réalité d'une partie de la hiérarchie...

C'est dans un tel contexte, qui engendre une défiance jamais vue de la part de toutes les professions vis-à-vis du ministre, que nos collègues vous demandent de pouvoir bénéficier d'un temps partiel, qu'elles et ils financent et qu'elles et ils payeront toute leur retraite !

Or, la politique de gestion des personnels, imposée par le ministre, et ce malgré nos alertes répétées, malgré nos saisines et malgré les nombreux courriers des personnels auxquels vous ne daignez même pas répondre⁶, est elle aussi génératrice de violence et de souffrance...

En lieu et place de la motivation individualisée des refus de temps partiels, prévue par la réglementation⁷, vous indiquerez que ces refus sont dus au manque de personnels, comme nous l'ont répété docilement les IEN lors des entretiens que vous leur avez confiés. Pourtant, nous rappelons que la loi 84-16 du 11 janvier 1984 prévoit qu'il « *est procédé globalement dans chaque département ministériel, par le recrutement de fonctionnaires titulaires, à la compensation du temps de travail perdu du fait des autorisations mentionnées au premier alinéa. L'affectation des personnes ainsi recrutées se fera par priorité dans les services où auront été données les autorisations de travail à temps partiel.* »

4 Seule une piètre augmentation, de 1,2 % en deux fois, a eu lieu... en 2016.

5 Le nombre maximal d'élèves est à 15 pour les GS, CP, CE1 (REP/REP+) - Or, il n'y a pas de classe à 30 en éducation prioritaire... On ne peut donc pas parler de dédoublement !

6 Pas plus qu'à nos courriers d'ailleurs, ce qui en dit long sur le dialogue social que vous mettez en œuvre...

7 cf Circulaire n° 2014-116 du 3-9-2014

Or, comment comprendre qu'il ne soit pas procédé à des recrutements supplémentaires via, par exemple, un collectif budgétaire pour simplement permettre, comme la loi le prévoit, l'exercice à temps partiel ?

Par ailleurs, lorsque des ministres⁸ utilisent à des fins électoralistes l'expression « islamo-gauchisme », elles et ils se déshonorent et portent le discrédit sur leur mandat. Comme le rappelle la Conférence des président·es d'Université, « si le gouvernement a besoin d'analyses, de contradictions, de discours scientifiques étayés pour l'aider à sortir des représentations caricaturales et des arguties de café du commerce, les universités se tiennent à sa disposition⁹. » Là encore, on voit à quel point le Ministre Blanquer souffle le chaud et le froid en adressant des remerciements aux enseignant·es tout en attisant les lubies xénophobes des thuriféraires de l'extrême droite et des idées les plus nauséabondes.

Ainsi, n'en déplaise à celles et ceux qui veulent confisquer le pouvoir et les libertés, il existe partout dans les écoles et les établissements scolaires des zones à défendre, des espaces de liberté, d'égalité entre filles et garçons, des espaces de respect et de tolérance que font vivre nos collègues au quotidien ; car les valeurs et les luttes pour une société de paix, d'émancipation et de justice sociale, partagées par l'immense majorité de nos collègues, ne sont pas à vendre... Ni pour quelques breloques ni quelques promotions accélérées.

Nous continuerons de rappeler au pouvoir, comme à ses représentant·es, qu'une démocratie de plein exercice nécessite une École où les élèves et les personnels sont traité·es avec respect, où le dialogue social est fait d'échange et de contre-pouvoir effectifs au bénéfice du plus grand nombre. À ce titre, le SNUipp-FSU rappelle son exigence d'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique qui attaque le statut des fonctionnaires et met fin au paritarisme tout autant qu'à la loi Blanquer.

C'est pourquoi, nous appelons toutes et tous nos collègues à participer :

- aux nombreux rassemblements et aux manifestations qui s'organisent lors de ce printemps social,
- aux Réunions d'Informations Syndicales comme celle du 2 juin prochain, salle Claicigny, au Mans,
- à la grève et au rassemblement le 3 juin avec les AESH pour obtenir une augmentation des salaires de ces personnels, l'abandon des PIAL qui les malmènent, un vrai statut et les moyens d'une école véritablement inclusive et de qualité.
- aux manifestations qui se tiendront partout en France le 12 juin prochain, contre le racisme et les idées d'extrême droite.

8 Éducation Nationale et Enseignement supérieur et de la Recherche notamment...

9 <http://www.cpu.fr/actualite/islamo-gauchisme-stopper-la-confusion-et-les-polemiques-steriles/>

Face au climat de haine, raciste et attentatoire aux libertés individuelles et collectives, nous appelons tous les personnels (services civiques, AESH, AED, enseignantes et les enseignants, les administratifs) à participer de façon forte, unitaire et rassembleuse, à cette journée nationale, pour réaffirmer notre combat commun contre l'extrême droite, ses idées, et toutes celles et tous ceux qui participent à sa propagation.

Nous ne pouvons accepter que celles et ceux qui subissent haine, discrimination, et injustice soient aujourd'hui accusé·es de racisme et jeté·es en pâture par l'extrême droite.

Nous n'acceptons plus que la lutte contre les actes terroristes, que nous condamnons fermement, s'accompagne d'amalgames honteux

Nous ne pouvons accepter que nous militantes et militants politiques, syndicaux, associatifs soyons montré·es du doigt alors que chaque jour ce gouvernement déroule un tapis rouge à l'extrême droite avec ses Lois réactionnaires et liberticides.

Nous ne pouvons plus accepter les menaces directes qui nous sont maintenant faites.

Nous appelons toute la société civile à une grande manifestation ce 12 juin, pour dire non à l'extrême droite, à ses idées qui se propagent jusqu'au gouvernement et à défendre nos libertés individuelles et collectives ensemble, dans la rue et à déconfiner nos colères plus que légitimes !